



METHANOR

Communiqué de presse

METHANOR investit 2,5 M€ dans le développement d'un spécialiste du biogaz

Paris, le 20 janvier 2022 – Méthanor (Euronext Growth, FR0011217710 ALMET), société spécialisée dans le financement et l'exploitation de projets d'énergies renouvelables, annonce un investissement de 2,5 M€ en OCA (Obligations Convertibles en Actions) dans la société Evergaz.

Evergaz est un groupe qui compte 123 collaborateurs et exploite plusieurs unités de méthanisation territoriale, dont 9 centrales en France, 13 en Allemagne et 2 en Belgique. Au total, plus d'1 million de tonnes de déchets y sont traités par an, soit une production de 870 000 tonnes de digestat et une capacité installée de 45,8 MWe.

Après avoir racheté 10 unités de méthanisation en Allemagne, Evergaz souhaite réaliser d'autres acquisitions dans les mois à venir. Pour financer son développement, le groupe prévoit de lever des fonds. Dans ce contexte, Méthanor (Euronext Growth, FR0011217710 ALMET) a souscrit à une émission d'OCA (Obligations Convertibles en Actions) de 2,5 M€ remboursables en cinq ans.

A propos de Méthanor

Cotée sur le marché Euronext Growth à Paris (FR0011217710 ALMET), Méthanor a pour vocation de financer et d'exploiter des projets d'énergies renouvelables. L'électricité ou le gaz produits sont revendus à EDF ou Engie dans le cadre des objectifs du Grenelle de l'environnement et bénéficient de tarifs de rachat garantis pendant 20 ans. Ces contrats de rachats garantis permettent d'offrir à Méthanor un rendement sécurisé sur 15 à 20 ans

Pour plus d'informations : www.methanor.fr

CONTACTS PRESSE

Méthanor

contact@methanor.fr

T : 01 40 15 61 77

Ulysse Communication

Fabio Marquetty

fmarquetty@ulyse-communication.com

T : 06 28 45 40 97



METHANOR

Avertissement :

Le présent communiqué ne constitue pas et ne saurait être considéré comme constituant une offre au public, une offre de souscription ou une sollicitation d'intérêt du public en vue d'une opération par offre au public de titres financiers de Méthanor dans un quelconque pays dans lequel une telle offre enfreindrait les lois et réglementations applicables.

La diffusion de ce communiqué dans certains pays peut constituer une violation des dispositions légales en vigueur.

Les informations contenues dans ce communiqué ne constituent pas une offre de titres aux Etats-Unis, au Canada, en Australie, au Japon ni dans aucun autre pays. Le présent communiqué ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement, sur le territoire des Etats-Unis, au Canada, en Australie ou au Japon.

Ce document ne constitue pas une offre de vente des actions Méthanor aux Etats-Unis. Les actions de Méthanor ne pourront être vendues aux Etats-Unis en l'absence d'enregistrement ou de dispense d'enregistrement au titre du U.S. Securities Act of 1933, tel que modifié. Méthanor n'envisage pas d'enregistrer une offre aux Etats-Unis ni d'effectuer une quelconque offre au public d'actions aux Etats-Unis.